

07 juin 2020 -10:52

Appartient à [Conseil des ministres du 6 juin 2020](#)

Attribution du marché de promotion de travaux pour la construction d'un nouveau palais de justice à Namur

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution du marché de promotion de travaux pour la construction d'un nouveau palais de justice à Namur.

Il s'agit d'un marché de promotion avec prise en location pour une période de 18 ans pour la construction d'un nouveau palais de justice à Namur.

Suite à la publication du marché par procédure ouverte en date du 13 mars 2019 et après une analyse juridique, administrative et technique approfondie, un candidat a été retenu pour réaliser ce projet.

Le contrat de location est de 18 années consécutives avec tacite reconduction annuelle et option d'achat non définie à l'avance.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires
européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be